

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

**LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 20 NOVEMBRE 2023,
LE RÈGLEMENT SUIVANT A DÛMENT ÉTÉ ADOPTÉ :**

Règlement 679-2023 décrétant des travaux d'entretien (déneigement et sablage) de la
6^e Rue Nord et 7^e Rue Nord, désignées rue privées

LES PERSONNES INTÉRESSÉES À CONSULTER CE RÈGLEMENT PEUVENT LE
FAIRE, À L'ADRESSE WWW.CHERTSEY.CA OU EN S'ADRESSANT À L'HÔTEL DE
VILLE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8 H À
12 H ET DE 13 H À 16 H.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 21^e jour du mois de novembre 2023.



Marc-André Plante
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc-André Plante, directeur général et greffier-trésorier de la
Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-
haut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit
désigné par le conseil, le 21^e jour du mois de novembre 2023, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois de novembre 2023.



Marc-André Plante
Directeur général et greffier-trésorier